

ÉCOLE DES GRANDS-PARENTS

Nouvelle saison agendée

Voilà presque deux ans que l'École des grands-parents a débuté dans la région neuchâtoise. Selon le couple fondateur de Savagnier, Jean-Michel et Marie-Thérèse Erard, l'association répond à une véritable demande. Au vu du succès rencontré, une nouvelle saison débutera cet automne. La première soirée aura lieu le 29 septembre (19h-21h) à la salle de lecture du collège de Vignier, à Saint-Blaise. Un groupe de discussion prendra le temps d'approfondir le thème de la communication entre les générations.

Le 25 janvier, un café thématique sur «le maintien du lien petits-enfants/grands-parents en cas de rupture, séparation, divorce». «Nous essayons de développer des échanges visant à consolider et faire respecter les droits des grands-parents en tant que membres à part entière de la cellule familiale.» Selon le cou-

ple, ce point est important car actuellement en Suisse, les grands-parents n'ont aucune reconnaissance légale dans le cadre familial. Le seul lien avec leurs petits-enfants «est affectif, et il peut être coupé d'un jour à l'autre». Des situations souvent très douloureuses à vivre pour les grands-parents démunis. «Une association comme la nôtre se doit de se préoccuper de ce problème.»

Parler de la mort

«Nous avons également tenu compte de deux thématiques suggérées par des membres de l'association», note Marie-Thérèse Erard. Tout d'abord la question «Comment parler de la mort aux enfants?» sera abordée lors d'un café thématique en lien avec l'exposition du Musée d'ethnographie de Neuchâtel «C'est pas la mort». ● AFR